

La Commission propose à 5.000 étudiants de visiter l'Europe

JEUNESSE Objectif, relancer le sentiment d'appartenance à l'UE

► Chacun des élèves sélectionnés disposera d'une « bourse » de 350 à 530 euros.
► Le projet de départ du Parlement, plus ambitieux, voulait permettre à tous les jeunes de traverser l'Europe en train.

Difficile d'y voir autre chose qu'un rétropédalage dans la décision de la commission européenne. En automne dernier, le parlement lance un projet (trop ?) ambitieux : offrir à chaque ressortissant d'un pays de l'Union, un pass InterRail le jour de ses 18 ans.

InterRail, c'est la possibilité, pour un jeune de moins de 26 ans de parcourir l'Europe à moindres frais. Pour environ 400 euros, il est ainsi possible de voyager sans limite en Europe un mois durant.

L'objectif de ces distributions de pass voyages était de permettre aux jeunes européens de découvrir les cultures d'autres pays d'Europe et ainsi renforcer le sentiment d'appartenance. Raviver la flamme européenne à l'heure où l'euro-scepticisme a le vent en poupe.

Le projet avait à l'époque suscité un certain enthousiasme au parlement. Les coûts du projet devaient être examinés par la Commission et c'est ici que le bât a blessé.

Un pass InterRail pour quelque 5 millions de voyageurs, cela a un coût. Le montant, estimé par la Commission se situe

« entre 1,2 et 1,6 milliard d'euros par an », un budget qui « n'est pas disponible actuellement ».

Pour faire suite à la proposition du parlement, la commission a donc lancé le projet « Move2Learn, Learn2Move » (« Bouger pour apprendre » et « Apprendre à bouger », NDLR).

Il s'agira donc de proposer des bourses qui varieront entre 350 et 530 euros pour permettre de voyager à 5.000 étudiants âgés d'entre 16 et 19 ans de tous les pays de l'Union. Pour être sélectionné, il faut que son école et sa classe participent au programme eTwinning, la plateforme de jumelage en ligne mis en œuvre dans le cadre d'Erasmus+ qui permet la prise de contact et les échanges entre les classes à travers toute l'UE. Les bourses pourront être utilisées pour tous les transports.

Les autorités nationales qui gèrent la plateforme – les Communautés en Belgique – choisiront les classes qui pourront bénéficier du programme selon des critères stricts, comme le projet développé par la classe, leurs excursions à l'étranger préalable, l'origine socio-économique de la classe etc. L'empreinte carbone du voyage doit également être prise en compte puisqu'aucun voyageur ne pourra dépasser les 200 kg de CO₂ par kilomètre parcouru. Ce qui exclut d'office un voyage intégral en avion, et est censé favoriser les moyens de transport plus doux.

Si les 2,5 millions d'euros budgétisés par l'UE ne sont pas dépensés par les 5.000 premiers étudiants, 2.000 autres pour-

raient bénéficier des surplus et se voir également sélectionnés.

« Move2Learn, Learn2Move » est un one-shot destiné à fêter les 30 ans d'Erasmus. Ainsi, les jeunes devront voyager d'ici à la fin de l'année 2018. Les candidatures, elles devront être remplies avant le 30 juin.

« La mobilité pour la mobilité, c'est bien mais il faut aussi des projets »

ANNE DEMEUTER, COORDINATRICE AU BIJ

Pour Manfred Weber, chef de file des députés du PPE (droite) et plus grand défenseur de la résolution du parlement censée offrir un pass à chaque jeune européen, il s'agit d'une « opportunité manquée ». Selon Euractiv, il a par ailleurs annoncé que la proposition était « loin d'être restée lettre morte » et que le parlement se battra pour inclure le projet dans le budget 2018.

« L'idée de départ était vraiment excellente », analyse Anne Demeuter coordinatrice du Programme Erasmus+/Jeunesse en Action de la Commission européenne auprès du Bureau International Jeunesse. Pour elle, le projet du jeune est au moins aussi formateur que son voyage. « C'est dommage qu'elle ait dû être revue à la baisse. Mais il ne faut pas pour autant dire que l'Europe ne permet pas le voyage des jeunes. La mobilité pour la mobilité, c'est très bien mais il existe beaucoup d'initiatives qui permettent de découvrir l'Europe dans le cadre de projets élaborés. Et à moindres frais. Il est par exemple possible de faire un échange entre groupes informels ou d'associations. Il est également possible de s'engager

pour du volontariat. Non, l'Europe ne reste pas immobile quand il s'agit de la mobilité des jeunes et pourtant, le contexte économique n'est pas particulièrement favorable ». ■

THOMAS CASAVECCHIA

E TWINNING

La plateforme met en relation les classes à travers l'Europe

En Belgique, 1.946 écoles sont inscrites sur la plateforme lancée en 2005 par la Commission. 2.424 projets y ont été menés par 5.008 enseignants. A l'échelle européenne, le portail a été utilisé par plus de 2 millions d'élèves et 450.000 enseignants. Selon la Commission le site a, en onze années d'existence, permis à plus de la moitié des établissements européens de se connecter entre eux. En Belgique il est piloté par la Fédération Wallonie-Bruxelles, par l'EPOS vzw et par le Jugendbüro der DG. Chaque année, l'initiative reçoit 13 millions d'euros dans le cadre d'Erasmus+.

TH. CA.